

Annonces gouvernementales du 8 mars: oui mais comment ?

Le gouvernement a annoncé un plan global pour l'égalité femmes-hommes le 8 mars. L'UNSA approuve cette approche transversale mais se pose à nouveau la question de la mise en œuvre. Concernant les mesures touchant au travail dans le secteur privé, voici les premières réactions de l'UNSA.

L'UNSA considère que les mesures annoncées par le gouvernement visant notamment à résorber d'ici trois ans l'écart salarial de 9% existant entre hommes et femmes à poste équivalent sont positives dans la mesure où elles seront accompagnées par des sanctions et des contrôles renforcés. Depuis 2012, les entreprises avaient une obligation de négociation sur l'égalité professionnelle ; le résultat espéré n'est pas au rendez-vous puisque l'écart des salaires entre les femmes et les hommes persiste.

La proposition sur la mise en place d'un logiciel qui pourra contrôler et mesurer les écarts injustifiés de salaire sera une aide précieuse aux élus du personnel et aux délégués syndicaux surtout s'ils sont aidés par des inspecteurs habilités à prendre des pénalités financières envers les entreprises en infraction.

L'UNSA est cependant réservée sur la mise en œuvre, à moins que les effectifs des inspecteurs ne soient renforcés.

Rendre obligatoire pour les entreprises, au-delà d'une certaine taille, une délibération des instances de gouvernance sur la politique d'égalité salariale et ses résultats à postes équivalents devrait inciter les entreprises à prendre les mesures de correction pour atteindre l'objectif. L'obligation de transparence, en cas de non-atteinte des objectifs nous laisse interrogatifs sur sa réalisation.

Une mesure qui incitera les négociateurs de branche à prendre en compte l'objectif d'égalité professionnelle, notamment salariale, et la mixité sera essentielle car celle-ci reste l'une des explications des inégalités par la concentration des femmes sur un nombre limité de métiers. De plus, si l'orientation dans le système scolaire fixe un objectif de mixité de 40% de filles dans les filières scientifiques du supérieur d'ici 2020, cela aidera à remédier aux déséquilibres de genre.

L'inconnu pour l'UNSA sur ces mesures proposées reste le budget que l'Etat consacrera pour appliquer au mieux la création de structures d'accueil des jeunes enfants et l'accompagnement des victimes de violences.

Égalité professionnelle dans la Fonction publique : l'UNSA attend dorénavant du concret pour les agents

La séance du 9 mars du Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP) n'avait à son ordre du jour qu'un point unique : l'égalité Professionnelle entre les femmes et les hommes. L'UNSA Fonction Publique s'en est félicitée. Le secrétaire d'Etat qui présidait la séance a annoncé une nouvelle concertation sur ce sujet dans le cadre de la grande cause du quinquennat déclarée par le Président de la République.

L'UNSA estime qu'il faut faire aboutir tous les engagements du précédent accord du 8 mars 2013 tout en privilégiant des mesures et des effets concrets pour les agents des 2018. L'UNSA a rappelé tous les sujets sur lesquels il était nécessaire de progresser (revalorisation des métiers à prédominance féminine, articulation vie professionnelle et vie personnelle, prévention et traitement des situations de violence...).

L'UNSA demande des mesures précises et rappelle que ce sont bien les employeurs publics qui se doivent d'être exemplaires pour parvenir à faire progresser l'égalité professionnelle qu'ils entendent promouvoir nationalement.

Lire le communiqué de l'UNSA-FP :

<http://www.unsa-fp.org/?Egalite-professionnelle-dans-la-fonction-publique-l-UNSA-attend-dorenavant-du>

Réunion du Comité exécutif de la CES

La Confédération Européenne des Syndicats a réuni son Comité exécutif les 7 et 8 mars. Luc Bérille y a représenté l'UNSA. Parmi les nombreux points à l'ordre du jour, citons la stratégie de la CES pour les élections européennes de 2019, l'ajustement des positions de la CES sur les modalités du Brexit (avec une rencontre avec Michel Barnier, commissaire européen en charge du dossier), sur le projet de révision des lignes directrices pour les politiques de l'emploi ou sur la proposition de directive sur des conditions de travail transparentes et prévisibles dans l'Union européenne.

Plusieurs résolutions ont également été adoptées pour un droit européen à la formation, pour une stratégie syndicale allant vers plus de démocratie au travail ou sur l'adaptation du semestre européen au tableau de bord social pour progresser vers les objectifs du socle européen des droits sociaux.

Journée d'action le 15 mars : pour les retraité-e-s, trop c'est trop...

L'application de 1,7 point de la CSG au 1^{er} janvier 2018 rend palpable la diminution des pensions aux yeux de bon nombre de retraités.

L'UNSA Retraités dénonce cette injustice et refuse cette stigmatisation. Elle revendique une réelle place du retraité dans la société, comme citoyen actif à part entière et non comme une charge ni une variable d'ajustement !

L'UNSA Retraités ne baisse pas les bras, elle reste déterminée à porter ses revendications de justice auprès du gouvernement.

L'UNSA Retraités a œuvré pour obtenir une réelle action unitaire, concertée et réfléchie, autour de revendications simples et non démagogiques mais elle ne semble pas avoir été entendue.

Compte tenu de ce contexte et de la situation critique que vivent les retraités, face à un gouvernement qui reste sourd, l'UNSA Retraités appelle à **une journée d'action le 15 mars 2018** sur ses propres revendications.

Les militants départementaux de l'UNSA Retraités sont invités à prendre tous contacts nécessaires au niveau de leur département pour porter le mieux possible nos revendications.

En Île-de-France, le rassemblement est prévu jeudi 15 mars à 14h, place du 18 juin (Gare Montparnasse) pour le départ de la manifestation.

Journée d'action du 15 mars dans les EHPAD

L'UNSA et 9 organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FAFP, FO, FSU, SUD, UFAS ont unanimement appelé à une nouvelle journée de grève nationale le 15 mars prochain dans les établissements et les services à domicile pour personnes âgées.

A Paris, un rassemblement est prévu à 13 heures devant le ministère des Solidarités et de la Santé, 14 avenue Duquesne.

L'intersyndicale demande que s'ouvre une véritable négociation permettant d'octroyer les moyens budgétaires et humains nécessaires à un accompagnement décent. Celle-ci est attendue de toute urgence par le secteur de l'aide aux personnes âgées, en particulier pour mettre en œuvre les ratios de personnels prévus par le plan Solidarité grand âge.

Concertation pour « Redéfinir et simplifier l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés »

Alors que la littérature devient abondante en matière d'accès, d'évolution professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap avec plusieurs rapports d'inspection, différentes missions en cours, la ministre en charge des personnes handicapées, Sophie Cluzel, a décidé d'ouvrir une concertation pour « Redéfinir et simplifier l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ».

Cette concertation, lancée le 15 février avec Bruno Lemaire, ministre de l'économie et des finances et Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics, concernera à la fois les entreprises du secteur privé mais également l'emploi dans la Fonction publique. Elle se déroulera durant les prochains mois.

S'appuyant sur un taux de chômage deux fois supérieur pour les personnes handicapées et sur des taux élevés d'inaptitude, la secrétaire d'Etat ouvre la concertation sur deux thèmes principaux : l'obligation d'emploi et la simplification administrative. Il s'agit de favoriser l'emploi des personnes handicapées.

L'UNSA participe à cette concertation en portant prioritairement son projet de société inclusive. Elle veille à l'équilibre entre une politique qui permette d'améliorer les recrutements et une politique qui favorise le maintien dans l'emploi.

Fonction publique : le rendez-vous salarial avancé mi-juin !

Lors du CCFP du 9 mars 2018, Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat, a annoncé que le rendez-vous salarial 2018, fixé initialement en octobre 2018, serait avancé à la mi-juin. Il répond ainsi à l'une des demandes formulées par l'UNSA Fonction Publique.

Cette annonce est un signe positif dans le cadre du dialogue social. Chacun peut se mobiliser en écrivant "**pour notre pouvoir d'achat**" aux ministres ou au Président de la République.
Pour écrire : <http://www.unsa-fp.org/?Lettre-Pouvoir-d-achat>

L'UNSA reçue par le Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

Dans le cadre de la concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes lancée en décembre 2017, l'UNSA a rencontré le Délégué interministériel Olivier Noblecourt, pour partager l'état des lieux de la concertation et échanger autour de plusieurs pistes de réflexion (accueil de la petite enfance, droits des enfants, soutien à toutes les familles, accompagnement de tous les jeunes...) qui devraient trouver une traduction dans le rapport qui sera remis fin mars au Président de la République.

En remettant une contribution, l'UNSA a fait part de ses priorités en matière de lutte contre la pauvreté des enfants, à savoir :

Assurer la protection de la petite enfance et renforcer les possibilités d'accueil en crèche pour les plus défavorisés

Faciliter l'accès aux droits et aux services sociaux

Accompagner les travailleurs sociaux et rénover leur métier.

La campagne autour du service public se poursuit

Après « le service public n'est pas une charge mais une chance », chaque militant de l'UNSA est invité à s'emparer des éléments de la campagne et à les diffuser... mais aussi à participer au débat autour des services publics.



Vous trouverez tous les éléments sur le site de l'UNSA Fonction Publique dans les pages J'agis avec l'UNSA : <http://www.unsa-fp.org/?J-agis-avec-l-UNSA>
Je débats et je propose : <http://www.unsa-fp.org/?Le-debat-proposition>

L'UNSA rencontre le président du Sénat

Une délégation de l'UNSA, Luc Bérille, secrétaire général et Florence Dodin, secrétaire générale adjointe, a été reçue par Gérard Larcher, président du Sénat,

Cette rencontre fut l'occasion de faire un tour d'horizon des principaux et nombreux dossiers en cours. L'UNSA, en introduction, a fait connaître son inquiétude sur les conséquences sociales et économiques sur les salariés et les citoyens des multiples chantiers et réformes ouverts par le gouvernement et leur rythme rapide. Elle a rappelé que dialogue, concertation, négociation sont plus qu'indispensables à un moment où le sentiment de justice sociale est d'autant plus grand que la société se sent fracturée.

C'est donc sur ce fond que furent abordés l'assurance chômage, la formation professionnelle, le pouvoir d'achat notamment celui des retraités, la problématique des EHPAD et des établissements de santé en général, l'ouverture à la concurrence du marché ferroviaire, la réforme de l'Action publique. Sur tous ces dossiers, l'UNSA a rappelé ses mandats, positionnements et propositions.

Point d'étape avec Jean-Louis Borloo sur la politique de la ville

Ancien ministre de la Ville, Jean-Louis Borloo a été chargé par le gouvernement de travailler à un rapport sur la relance de la politique de la Ville. Il a rencontré, le 9 mars, les partenaires sociaux pour un premier point d'étape sur son travail. L'UNSA était représentée par Luc Bérille et Saïd Darwane.

Les quartiers en politique de la Ville (QPV) regroupent 8% des habitants de la France, dont 1/3 de moins de 15 ans. Le constat social est accablant : 2 fois plus d'élèves en retard en 6^{ème}, 2 fois moins de lycéens en filière générale, 3 fois moins d'étudiants en classe préparatoire, 2 fois moins d'apprentis. 1/4 des pauvres de France vivent en QPV où le taux de chômage est 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale... Une telle situation est une insulte aux principes républicains.

C'est pourquoi l'UNSA estime que la politique de la Ville doit être relancée de façon beaucoup plus volontariste. Elle attend donc avec impatience le contenu du futur rapport Borloo.